



Le CCRE appelle à la solidarité et au respect de la dignité et des droits humains après l'incendie qui a détruit le camp de Moria sur Lesbos

Résolution du CCRE adoptée suite à la réunion du Comité directeur du 29 septembre 2020

À la lumière du récent incendie dévastateur du Centre d'accueil et d'identification de Moria, sur l'île de Lesbos, nous, le Conseil des Communes et Régions d'Europe, ainsi que les villes et partenaires d'IncluCities, rappelons notre engagement en faveur de la dignité humaine, affirmons la nécessité de protéger les communautés vulnérables et appelons à plus de solidarité entre les États membres de l'Union européenne. 12 000 demandeurs d'asile et réfugiés, qui vivaient déjà dans des conditions inacceptables et dont une partie non négligeable dépourvus d'accès aux installations sanitaires ou d'hygiène, aux soins de santé primaires et aux services de base, se retrouvent sans abri.

Les villes et les régions sont en première ligne en fournissant une aide d'urgence immédiate à ceux qui en ont besoin, ainsi qu'en échangeant sur les bonnes pratiques d'intégration à long terme. Des petits villages aux grandes villes, en passant par les provinces, les comtés et les régions, nombreux sont ceux qui ont manifesté leur soutien. Préoccupés par l'impossibilité de quitter l'île de Lesbos et par le fait que les autorités grecques doivent gérer seules cette situation dramatique, plusieurs villes et gouvernements régionaux européens ont déjà proposé d'accueillir des demandeurs d'asile et des réfugiés de Moria et ont appelé les gouvernements nationaux à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour fournir l'aide urgente nécessaire, tout en respectant les compétences nationales en matière de politiques migratoires.

La solidarité, ainsi que le respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine, sont plus que jamais indispensables pour protéger les personnes vivant en Europe, quels que soient leur origine et leur statut. Néanmoins, la qualité de vie et la sécurité de tous les citoyens de l'UE ne devraient jamais être compromises, compte tenu des charges financières et des défis d'intégration pour les États membres et les autorités locales, qui accueillent un nombre disproportionné de réfugiés et de demandeurs d'asile, qui pourraient engendrer des conflits et des tensions. En conséquence, et conformément à la [résolution](#) et à l'[appel](#) du CCRE pour une véritable politique européenne commune en matière d'asile¹, ainsi qu'à notre point de vue sur l'avenir des fonds européens dans le domaine de la migration et les travaux du partenariat du programme urbain de l'UE sur l'intégration des migrants et des réfugiés, nous appelons l'Union européenne et les États membres à :

Transférer immédiatement les demandeurs d'asile qui ont de fortes chances de voir leur demande traitée avec succès et donner priorité aux groupes vulnérables tels que les enfants

¹ Comité directeur du CCRE, *Résolution pour une politique d'asile commune européenne à tous les niveaux de gouvernement*, Paris, 7 décembre 2015 :

https://www.ccre.org/img/uploads/piecesjointe/filename/CEMR_resolution_refugees_final_FR.pdf

Comité directeur du CCRE, *Appel pour une véritable politique européenne commune d'asile*, Nicosie, 20 avril 2016 :

https://www.ccre.org/img/uploads/piecesjointe/filename/CEMR_Call_for_a_real_common_european_asylum_policy_FR.pdf



et leur famille, les mineurs non accompagnés, les femmes, les personnes âgées ainsi que les personnes avec un handicap ;

Fournir une assistance et transférer les personnes qui ont perdu leur abri vers une destination sûre ;

Garantir un logement adéquat et digne pour tous, tout en garantissant l'accès aux services de base tels que les soins de santé, l'alimentation et les installations sanitaires et d'hygiène ;

Fournir à ceux qui ont été testés positifs à la COVID-19 un logement sûr pour la période de quarantaine, des soins médicaux et une hospitalisation, si nécessaire ;

Partager la responsabilité de l'accueil et de la relocalisation des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe ;

Prendre en compte notre volonté, en tant que gouvernements locaux et régionaux, de renforcer le partenariat afin de construire des sociétés plus inclusives, en passant d'une approche orientée vers l'urgence à une approche plus durable centrée sur l'intégration ;

Aider les gouvernements locaux à avoir un meilleur accès au financement, un plus grand échange de connaissances et de capacités, ainsi qu'une meilleure réglementation, à tous les niveaux, adaptée aux besoins sur le terrain ;

Apporter un soutien spécifique aux gouvernements locaux agissant comme points d'entrée afin d'assurer qu'ils soient correctement équipés pour fournir des services de base, et pour éviter les conflits avec les communautés d'accueil ;

Créer un mécanisme d'urgence pour gérer et distribuer l'aide financière de manière immédiate et flexible, en particulier aux pays, régions et autorités locales qui observent un afflux soudain de réfugiés et de migrants. Ce mécanisme a pour but de faciliter l'évaluation des demandes d'asile en attente dans chaque État membre et les aider à traiter les demandes dans le cadre d'une procédure accélérée, tout en respectant les droits fondamentaux et les droits de l'homme, ainsi que les engagements européens et le droit international.

L'Union européenne se trouve à un tournant décisif, juste après avoir présenté un « nouveau départ » en matière de migration et d'intégration sous forme d'un nouveau pacte sur la migration et l'asile et d'un nouveau plan d'action sur l'intégration des ressortissants de pays tiers. Les gouvernements locaux et régionaux ont besoin d'un soutien supplémentaire dans le cadre de ces nouvelles initiatives afin d'être en mesure de proposer une approche efficace et intégrée pour construire des sociétés plus inclusives. C'est une excellente occasion de se concentrer davantage sur les besoins sur le terrain et de placer les gouvernements locaux et régionaux au centre.